

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BNA Assurances

SIEGE SOCIAL : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La Société « BNA Assurances » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

En KDT :

Primes émises nettes	Éléments	T3-25	T3-24	30/09/2025	30/09/2024	31/12/2024
	Vie	7 260	4 705	27 843	16 465	27 208
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	976	958	3 685	3 240	4 417
	Transport	556	387	1 588	1 403	2 326
	Santé	1 470	1 507	4 976	5 284	7 465
	Automobile	32 610	32 723	97 928	97 467	132 359
	Non Vie	35 613	35 574	108 178	107 393	146 566
	Total	42 873	40 279	136 021	123 858	173 774

Sinistres réglés	Éléments	T3-25	T3-24	30/09/2025	30/09/2024	31/12/2024
	Vie	2 286	2 185	7 354	7 192	9 616
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	153	212	350	597	994
	Transport	-	-	-	-	1 065
	Santé	982	743	3 370	3 196	4 980
	Automobile	19 244	16 767	61 436	57 414	84 956
	Non Vie	20 379	17 722	65 156	61 207	91 995
	Total	22 666	19 907	72 511	68 399	101 611

Primes cédées	Éléments	T3-25	T3-24	30/09/2025	30/09/2024	31/12/2024
	Vie	300	432	844	944	1 536
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	626	406	2 722	2 567	3 263
	Transport	508	225	1 598	933	2 081
	Santé	-	-	-	-	-
	Automobile	433	2	1 417	-25	2 893
	Non Vie	1 567	633	5 737	3 475	8 237
	Total	1 867	1 065	6 581	4 419	9 773

	Éléments	T3-25	T3-24	30/09/2025	30/09/2024	31/12/2024
	Produits de placements dont revenus financiers	9 447	8 926	30 693	27 234	37 997
		9 258	8 882	30 233	27 155	37 847

	Éléments	T3-25	T3-24	30/09/2025	30/09/2024	31/12/2024
	Commissions	5 669	5 006	16 535	15 531	21 446
	Total	5 669	5 006	16 535	15 531	21 446

Remarque :

- Les indicateurs au 31/12/2024 sont audités.
- Les chiffres sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches ainsi que les revenus financiers.

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

Les Primes émises nettes d'annulations et de ristournes : sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

Les Primes cédées : Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurance, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

Charges de commissions : S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

Charges de sinistres (sinistres payés et provisions pour sinistres à payer) : La charge de sinistres comprend les sinistres réglés **nets de recours encaissés**¹ et compte tenu des frais de gestion de sinistres directes, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice.

La constatation des produits des placements : Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable (NCT n° 31) relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance

II. FAITS SAILLANTS AU 30.09.2025 :

- ❖ Au 30.09.2025, le chiffre d'affaires global de la compagnie s'élève à 136.0 MDT, contre 123.8 MDT à la même date en 2024, enregistrant ainsi une progression de 9.8 % :
 - **Activité Non-Vie :** Le chiffre d'affaires s'établit à 108.1 MDT, en légère hausse par rapport aux 107.3 MDT réalisés au 30.09.2024, soit une évolution positive de 0.8 MDT.

¹ Pour les branches non-vie

- **Activité Vie** : Les primes émises vie affichent une croissance de 69.1%, passant de 16.4 MDT au 30.09.2024 à 27.8 MDT au 30.09.2025, soit une augmentation de 11.3 MDT.
- ❖ Sinistres réglés : Ils atteignent 72.5 MDT, contre 68.3 MDT au 30.09.2025 soit une variation de 6.0%.
- ❖ Les primes cédées ont atteint 6.5 MDT au 30.09.2025 contre 4.4 MDT à la même période en 2024, soit une progression de 48.9 %.
- ❖ Produits financiers : Ces derniers s'élèvent à 30.6 MDT au 30.09.2025 contre 27.2 MDT au 30.09.2024, enregistrant une progression de 3.4 MDT.
- ❖ Les commissions s'élevant à 16.5 MDT au 30.09.2025, contre 15.5 MDT à la même période de l'année précédente.